

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Dr Gilles PIANA élu président de la Communauté Médicale d'Établissement (CME) de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC)

Marseille, le 19 décembre 2024.

Le Dr Gilles Piana a été élu président de la Communauté Médicale d'Établissement (CME) de l'Institut Paoli-Calmettes, succédant au Pr Christian Chabannon et au Dr Emmanuelle Fougereau, qu'il a tenu à remercier pour leur engagement et les réalisations de la précédente mandature.

Actuel Coordonnateur du Département d'imagerie médicale et médecine nucléaire, il sera accompagné dans cette mission par le Dr Marion Faucher, responsable du service d'anesthésie, élue vice-présidente, et par le Dr Axel Berthelot, responsable de l'unité d'oncologie médicale 2, élu secrétaire.

« Cette élection est une responsabilité que je suis fier de partager avec une équipe engagée et compétente, » a déclaré le Dr Gilles Piana. Et de poursuivre « Notre objectif commun est de continuer à renforcer l'excellence médicale et humaine qui caractérise l'IPC, au service des patients et de leurs familles. »

Le vote, qui a eu lieu le 3 décembre dernier, a recueilli 100 % des suffrages exprimés des membres élus des différents collèges médicaux constitués de 20 médecins, pharmaciens, et physiciens. Le nouveau président est élu pour un mandat de 4 ans.

Le président et la vice-présidente de la CME de l'IPC intégreront la conférence nationale des présidents de Commission médicale d'établissement (CME) des Centres de lutte contre le cancer (CLCC). Cette instance nationale réunit tous les présidents et vice-présidents des commissions médicales d'établissement (CME) des 20 CLCC.

... / ...

A propos de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC)

Fondé en 1925, l'IPC a été certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2021 avec mention Haute Qualité de soins, le plus haut niveau de certification et accrédité Comprehensive Cancer Center par l'OEIC (Organisation of European Cancer Institutes), en juin 2019 puis en 2024. Avec plus de 2 000 personnels médicaux et non médicaux engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation, l'Institut Paoli-Calmettes a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli près de 14 000 nouveaux patients en 2023. Aux côtés de l'IPC, le CRCM s'inscrit dans une démarche durable de l'amélioration de la prise en charge et qualité de vie des patients grâce à l'identification et au développement de nouveaux traitements issus de programmes de recherche innovants dans le domaine du cancer. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. L'IPC, qui est membre du réseau Unicancer, a établi des coopérations avec une vingtaine d'établissements de santé de la région.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI** – 06 46 14 30 75
belarbie@ipc.unicancer.fr